



BULLETIN MUNICIPAL 2012

BERCHÈRES SUR VESGRE

SOMMAIRE

Éditorial.....	p.3
Commerces, entreprises et services.....	p.4-5
Associations.....	p.6-7
PLU et projets de travaux.....	p.8
Travaux réalisés et urbanisme.....	p.9
Finances.....	p.10
Restauration de l'église.....	p.11
Médiathèque.....	p.12
CCAS.....	p.13
Du côté des enfants.....	p.14-15
Zoom sur un syndicat.....	p.16-17
Carnet de rendez-vous.....	p.18
J'ai fait un rêve.....	p.19

ÉDITORIAL

Dans ce nouveau numéro de votre bulletin, nous ne faillirons pas, en ce début d'année, à la tradition de vous renouveler, après notre soirée du 15 janvier, tous nos vœux les plus chaleureux.

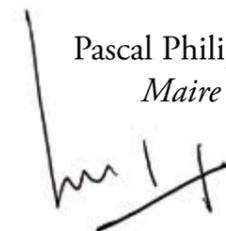
Si la formule est un peu convenue, elle n'en est pas moins sincère et elle émane d'une équipe municipale qui est, et reste, attentive à tous les aspects de notre vie communale.

Nous nous abstenons de vous infliger un grand discours planétaire : crise, inquiétude économique, problèmes sociaux ; non pas que nous les ignorions, mais les médias se chargent largement d'en alimenter votre quotidien.

Nous n'entendons pas non plus vous servir un discours d'optimisme béat, alors même que les cassandres sollicitent notre attention chaque jour davantage.

Ce que vous attendez, ce sont quelques articles simples sur votre village. Aussi nous vous parlerons de ce que votre équipe a fait cette année, les dossiers traités, les travaux réalisés ou engagés, les activités communales et associatives, en un mot la vie de Berchères. Découvrez-la au fil des pages...

Pascal Philippot
Maire



Mairie - Place de l'Église - 28260 Berchères-sur-Vesgre
Tél. : 02 37 82 08 28 - Fax : 02 37 65 91 21
mairie.bercheres-sur-vesgre@wanadoo.fr - www.bercheres-sur-vesgre.fr

Le secrétariat de mairie est assuré par Anne Jubault-Bregler.
Le lundi : de 9h à 12h et de 14h à 19h - Le jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le 1^{er} et le 3^e samedi du mois : de 9h à 12h

Maire : Pascal Philippot
1^{er} adjoint : Gérard Bolac - 2^e adjoint : Patrick Mouchard
3^e adjoint : Colette Thiébaud - 4^e adjoint : Bruno Girault



COMMERCES, ENTREPRISES ET SERVICES PRÉSENTS SUR LA COMMUNE

Commerces

BOULANGERIE-PÂTISSERIE LA CHOCO LATINE

Michaël Désert et Delphine Bouton

6 place de l'Église - Tél. : 02 37 82 08 25

La boulangerie est ouverte tous les jours sauf le mercredi et le dimanche après-midi. Nous avons la chance de disposer d'une boulangerie pâtisserie de qualité, qui remplit pleinement son rôle de commerce de proximité en offrant également des produits d'épicerie.

BISTROT PHILARGO

Philippe Le Goff

5 place de l'Église - Tél. : 02 37 65 95 44

Depuis son ouverture au mois d'avril 2011, le Bistrot Philargo connaît un réel succès. Un cadre chaleureux, un accueil convivial de Philippe Le Goff, une cuisine originale et savoureuse d'Irina, auxquels s'ajoutent le charme et l'efficacité d'Élodie, en font un havre de bonne humeur. D'ailleurs, la réputation du Bistrot a dépassé le cadre de Berchères, fréquenté également par des *étrangères* et des personnalités locales. Le Bistrot est ouvert du jeudi soir au dimanche soir inclus.



Artisans

CARRELAGE - FAÏENCE - DALLAGE

Jean-Pierre Petit

13 rue du Château - Tél. : 09 81 97 07 45 / 06 19 96 56 17

jeanpierre.petit@bbox.fr

COIFFURE À DOMICILE

Marie Artigas

4 allée des Grands Clos - Tél. : 06 62 21 57 58

Géraldine Coiffure

Tél. : 06 68 75 30 25

COURS DE CUISINE ESPAGNOLE ET PLATS À EMPORTER

Maria del Carmen

Tél. : 06 62 21 57 58

<http://casamariadelcarmen.pagesperso-orange.fr>

COUVERTURE - ZINGUERIE

Entreprise Garreau

Damien et Élodie Garreau

6 rue de Normandie - Tél./Fax : 02 37 82 01 88

www.garreau-couverture.fr

ATR

François Mallorey

4 rue de l'École - Tél. : 06 83 34 10 98



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - BÂTIMENT

Arc Électricité

Emmanuel Leschaeve

15 rue de la Briqueterie

Tél. : 06 76 57 56 38 / Fax : 02 37 65 96 25

eleschaeve@club-internet.fr

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Tom

Carlos Afonso

1 impasse des Noisetiers - Tél. : 06 07 74 56 75

MENUISERIE

2 ECO

David Fernandes Ruivo

19 rue du Château - Tél. : 09 65 03 77 62

2eco@orange.fr - www.2eco-fermetures.fr

La société 2 ECO est spécialisée dans toutes les fermetures d'habitation en bois, PVC, aluminium, ainsi que tout aménagement intérieur : portes, fenêtres, portails, portes de garage, volets roulants et battants, stores intérieurs et extérieurs, palissades, clôtures, festons, fenêtres de toit Velux, motorisations et automatismes de l'ensemble des produits, aménagement de combles et intérieur, doublage cloison et isolation.

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE

Stéphane Daouze

8 rue des Garennes

Tél. : 02 37 82 02 91 - Fax : 02 37 82 02 75

RÉALISATION - PRODUCTION - DISTRIBUTION DE DISQUES - CASSETTES - VIDÉOGRAMMES

Jean-Albert Salimier

4 chemin de l'Orangerie

Tous enregistrements musicaux, éditions graphiques, phonographiques, vidéographiques de musiques, paroles, classiques ou variétés et toutes activités s'y rapportant sous toutes leurs formes et sur tous leurs supports.

Services

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Armelle Andrieux

Place de l'Église - Tél. : 02 37 51 14 91

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi de 15h à 17h30

Mardi de 9h30 à 11h30

Mercredi de 15h30 à 18h30

Samedi de 9h30 à 12h

CENTRES ÉQUESTRES

Écuries de Berchères

Stéphanie Loupias

4 chemin de la Forêt

Tél. : 02 37 65 90 00 - Fax : 02 37 65 90 20



Haras des Celtes

Véra et Nicolas Brot

Route de La Haye

Tél. : 02 37 82 04 22 - Fax : 02 37 82 04 74

CHAMBRES D'HÔTES

M. et Mme Bouvron vous proposent toute l'année la location d'une suite familiale de 3 chambres et une salle de bains, pouvant accommoder de 2 à 7 personnes.

11 rue du Haut Bois Rouland

Tél. : 02 37 82 02 84 / 06 18 58 56 59

www.lehautboisrouland.com

Entreprises hors commune dont les chefs d'entreprise habitent Berchères

Entreprise de maçonnerie

Alexandre Soret

Tél. : 02 37 65 99 41 - Fax : 02 37 82 08 04

(Saint-Ouen Marchefroy)



NOTAIRE

Me Christophe Petit

1 rue de la Briqueterie

Tél. : 02 37 82 08 02 - Fax : 02 37 82 00 62

SERVICES À LA PERSONNE

3, 2, 1, Services

Marie-Laure Tussy

2 rue de Rouvres - Tél. : 06 86 76 29 34

info@321services.fr - www.321services.fr

Aide à domicile - Repassage

Christine Belfort

25 rue de Normandie - Tél. : 06 27 86 53 83

stephane.fontaine@sfr.fr

Atout service 28

Michel Marini

7 rue du Château - Tél. : 06 86 16 72 76

marini.michel0902@orange.fr

Intervention rapide et efficace, par un professionnel retraité des sapeurs-pompiers professionnels, formé à la destruction d'insectes, guêpes, frelons, moustiques, puces, cafards, punaises, blattes, fourmis, araignées... Devis sur demande, en fonction de l'importance et du lieu de l'intervention.

SERVICES AUX ENTREPRISES

SARL Framavic

Société sœur de 3, 2, 1, Services

Marie-Laure Tussy

2 rue de Rouvres - Tél. : 06 86 76 29 34

Menuiseries

Patrick Martinez

Tél. : 02 37 51 21 43 - Fax : 02 37 51 29 79

(Rouvres)

Guy et William Prévost

Tél. : 02 37 82 04 25 - Fax : 02 37 82 01 79

(Saint-Ouen Marchefroy)

LES ASSOCIATIONS QUI ANIMENT LE VILLAGE

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Devoir de mémoire et hommage aux anciens combattants : cérémonies de commémoration le 8 mai et le 11 novembre.
Président : Gérard Bolac - Tél. : 02 37 82 07 60



ASSOCIATION DU JUMELAGE DE BERCHÈRES (AJB)

L'année 2011 a vu la naissance officielle du jumelage entre Berchères-sur-Vesgre et Adelsheim, située dans

le Baden-Württemberg. Il vise à renforcer les échanges culturels, linguistiques, associatifs et sportifs entre les communes. L'association a comme objectif pour les années à venir d'organiser au moins deux manifestations par an entre les communes. Pour l'année 2012, il est prévu qu'une importante délégation se rende à Adelsheim pour sa fête populaire (Volksfest), du samedi 30 juin au dimanche 1^{er} juillet.

Nous espérons par ailleurs que des familles de Berchères, notamment avec enfants, créent des liens plus personnels avec des familles d'Adelsheim, par courriel ou courrier dans un premier temps, pour ensuite prévoir des visites et des échanges entre familles.

Notre objectif principal est de créer des liens profonds et durables entre les habitants des deux communes. La réussite de cet objectif est l'essence même de l'existence de notre association de jumelage.

Pour toutes informations concernant des échanges entre familles, merci de contacter la vice-présidente : Emma Mac Daid - emma.mac-daid@hotmail.fr



ASSOCIATION SPORTIVE DE BERCHÈRES

Pratique de la gymnastique, loisirs et randonnées, initiation aux jeux de balles.

Présidente : Marylène Huet - Vice-Présidente : Nicole Dumas

- Section gym pour adultes : Jacqueline Gauthier (jeudi de 19h30 à 20h30)

- Section loisirs et randonnées : Maud Prévost
Tél. : 02 37 82 57 52

- Section initiation aux jeux de balles : Stéphane Cloarec (samedi de 15h à 16h)

Tél. : 06 14 86 05 09 - stephane.cloarec2@wanadoo.fr



ASSOCIATION YOGA ET DÉTENTE D'ANET

Pratique du Yoga pour adultes, quel que soit l'âge ou la condition physique (cours dispensés par Mme Sabine Baron, enseignante diplômée) - 2 séances découverte gratuites, sans engagement.

10 à 15 personnes se retrouvent à la salle polyvalente de Berchères le lundi de 17h15 à 18h15 ou de 18h30 à 19h30 et le vendredi de 10h à 11h.

Des vêtements souples permettant une aisance dans les mouvements sont conseillés. À l'écoute de chaque élève, les postures proposées peuvent être adaptées spécifiquement aux difficultés de chacun. Adhésion possible en cours d'année.

Présidente : Nadine Galopin

Tél. : 02 37 82 09 13 - nadjal@wanadoo.fr

Trésorière : Colette Brau

Tél. : 02 37 62 28 24 - colettebrau5@orange.fr

Secrétaire : Nicole Aguilon

Tél. : 02 37 41 97 63 - aguillon.guy@wanadoo.fr

COMPAGNIE D'ARC DE DIANE

Pratique du tir à l'arc pour adolescents à partir de 12 ans et adultes (affilié à la FFTA).

Entraînement et initiation le mercredi de 19h30 à 21h et samedi de 10h à 11h30 au gymnase d'Anet.

2 séances de découverte offertes.

Président : Lionel Janvier

Tél. : 06 07 24 67 37 - les-archers@orange.fr



COULEURS D'ÉCOLE

Association de parents d'élèves dont le but est d'apporter un soutien logistique et financier aux projets pédagogiques des maîtres des écoles de Berchères-sur-Vesgre et de Rouvres.

Présidente : Élodie Garreau

Tél. : 06 64 22 57 26 - elodie.balbarie@hotmail.fr

LA VIE EN SOI

L'association propose de suivre l'enseignement de l'art du Chi (Tai Ji Quan et Qi Gong), accessible à tous, visant le développement du potentiel énergétique de chacun. Les mouvements, lents et doux, assouplissent les articulations, libèrent la respiration, procurent une détente musculaire et nerveuse tout en stimulant toutes les fonctions vitales.

Salle polyvalente de Berchères le mercredi de 19h30 à 20h45.

Contact : Luc Chantemesse

Tél. : 06 88 31 80 06 - luc.chantemesse@neuf.fr



PITCHOUN'N'CO

L'association regroupe plusieurs assistantes maternelles de Berchères-sur-Vesgre. Elle accueille une quinzaine d'enfants. Les activités se déroulent chaque semaine les mardis et jeudis matins dans la salle polyvalente du village.

Présidente : Maryline Rousseau

Tél. : 02 37 82 00 17 - marilyne080360@hotmail.fr

LES PÊCHEURS BERCHÉRIENS (AAPPMA)

Découverte et pratique de la pêche en rivière et en lac. Deux concours de pêche en étang ou en rivière à Berchères par an.

Président : Maurice Faillot

Tél. : 02 37 51 25 57 - maurice.mmefaillot@orange.fr

Vente de cartes à Rouvres (chez Maurice Faillot) et à la boulangerie de Berchères (sauf le week-end).

SONG LONG

Pratique du Viet Vo Dao, art martial traditionnel vietnamien, le mardi de 19h30 à 20h30 dans la salle polyvalente.

Contact : David Fernandes

Tél. : 06 85 94 33 00

SPARTAK DE BERCHÈRES

Pratique du football à 7 pour adolescents à partir de 16 ans et adultes.

Entraînements le jeudi de 18h30 à 20h au stade de Berchères (jusqu'au 1^{er} novembre) et le vendredi de 17h30 à 18h30 au gymnase d'Anet.

Président : Philippe Bertho

Tél. : 06 73 56 02 26 - philippe.bertho@orange.fr

VILLAGE EN FÊTE

L'association s'inscrit dans le prolongement de Mille pattes et compagnie, avec un positionnement plus proche d'un comité des fêtes. Ainsi, Village en fête devient un partenaire de la commission responsable des manifestations, notamment pour l'organisation de la fête nationale et du marché de Noël. Toutefois, l'association garde son indépendance et est également libre de proposer d'autres manifestations durant l'année.

Présidente : Karine Peron

Tél. 06 62 73 88 77 - ckariine@gmail.com

Co-Présidente : Delphine Dondaine

Tél. : 06 80 88 54 67 - delphine.dondaine01@orange.fr



L'Eure-et-Loir compte 5 500 associations en activité, animées par 65 000 bénévoles. Pour les rendre plus accessibles aux Euréliens, le centre départemental de ressources de la vie associative a mis en ligne, en partenariat avec le Conseil général, un portail internet : www.via28.asso.fr

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

ENFIN, APRÈS DEUX ANNÉES :

- d'un long travail d'archives et de terrain,
- de nombreuses réunions avec les services de l'État, de la Région, du département ainsi qu'avec nos collègues et amis maires,
- de présentations publiques où chacun a pu s'exprimer : le conseil municipal, lors de sa réunion du 25 novembre 2011, a voté la mise en application du PLU. Ce nouveau règlement se substitue à l'ancien POS. Il est aujourd'hui consultable en mairie mais également sur le site internet de la commune.



Nous avons avant tout privilégié la sauvegarde du patrimoine du village, tout en prenant en compte des données de vie actuelles :

- économies d'énergie et protection des terres agricoles,
- qualité de vie sociale et matérielle,
- utilisation de matériaux contemporains et traditionnels,
- intégration dans ce projet des lois « Grenelle de protection de l'environnement ».

Merci à tous les Berchériens qui ont apporté leur regard et leur concours dans la réflexion et la mise en forme de ce dossier au fur et à mesure de son élaboration. Ils ont contribué activement par leur apport d'informations historiques, géographiques ou techniques à créer un PLU équilibré et équitable.



VOUS AVEZ DES PROJETS DE TRAVAUX

QUELQUES RAPPELS POUR ÉVITER BIEN DES DÉBOIRES...

Aujourd'hui encore beaucoup pensent que l'on peut faire ce que l'on veut chez soi ! Ce n'est pas totalement vrai. La réglementation devient de plus en plus contraignante dans le but de préserver et protéger l'environnement de tous.

Tout un chacun doit se trouver en parfaite égalité au regard de ses droits et devoirs vis-à-vis des règles d'urbanisme. Il est donc nécessaire de rappeler que tous les travaux extérieurs sur les bâtiments principaux ou annexes, ainsi que sur les clôtures de toute nature, doivent faire l'objet de déclarations de travaux. Ce n'est pas un « caprice » des collectivités, c'est la loi.

Les travaux ne peuvent pas être entrepris avant l'obtention des autorisations.

Il est donc fortement déconseillé de passer commande auprès des entreprises ou d'acheter les matériaux avant d'avoir la certitude que les autorisations seront accordées, aussi bien par les services de l'État, dont l'architecte des Bâtiments de France le cas échéant, par la mairie qui doit interroger les syndicats et par les personnes ou organismes ayant droit de recours pour s'opposer à votre projet.

Dans le cas de travaux effectués sans autorisation (changement de menuiseries, de portail, de clôture, de tuiles...), même si c'est « à l'identique », un procès verbal d'infraction peut être établi et les travaux stoppés.

À la fin des travaux, une déclaration d'achèvement des travaux, fournie par la mairie, doit être déposée afin que le dossier administratif puisse être clos.

Dans le cas de déclarations inexactes, le pétitionnaire encoure une amende et la remise des lieux dans l'état précédent. Un constat de l'inexactitude est alors dressé.

Avec ou sans constat d'irrégularité, sans régularisation des déclarations et des travaux non autorisés ou insuffisamment déclarés, les propriétés feront l'objet de blocages administratifs en cas de vente.

Comment s'y prendre pour réussir son projet ?

Conscient de la difficulté pour chacune et chacun d'entre nous de s'habituer à ces rigueurs administratives qui ont pour unique but de préserver les villages, la commission d'urbanisme et le service administratif de la mairie sont là pour vous guider, voire vous aider par une assistance et des conseils personnalisés.

Nous mettrons aussi à votre disposition en consultation en mairie des fiches architecturales et paysagères établies par le Pays drouais, ainsi que les recommandations pour le choix et l'entretien des végétaux.

Les formulaires de déclarations sont disponibles en mairie et sur internet : www.bercheres-sur-vesgre.fr

TRAVAUX RÉALISÉS ET URBANISME

ROUTE DE ROUVRES : AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES

Cette année encore nous avons poursuivi les aménagements de sécurité routière. Après ceux liés à la sortie de l'école en 2010, deux plateaux « coupe vitesse » et un cheminement piéton ont été réalisés route de Rouvres. Le premier est situé au niveau de la rue des Cytises, le second au croisement avec la rue des Marronniers. Poursuivant la politique de valorisation environnementale de notre village, nous les avons souhaités, outre leur efficacité sur la limitation de vitesse, de la plus grande qualité architecturale et paysagère possible, en fonction de notre modeste budget. Heureusement, nous avons été grandement aidés par le Conseil général, pour le financement et la réalisation de cette opération. De nombreux riverains nous ont immédiatement fait part de leur satisfaction de pouvoir enfin vivre dans cette zone avec un peu plus de sécurité routière, tout en ayant amélioré leur environnement.



ROUTE DE ROUVRES : LOTISSEMENT « MIME MARCEAU »

Le lotissement créé au sein de l'ancienne propriété du Mime Marcel Marceau a vu le jour en 2011. De nombreux habitants ont suivi les péripéties de cette opération et le « bras de fer » que nous avons dû engager avec nos interlocuteurs. Après des négociations longues et âpres avec l'aménageur, nous avons réussi à instaurer avec ce dernier un climat de travail constructif et de confiance. Les lots créés sont desservis par une simple allée de couleur naturelle qui serpente dans un parc. Voilà l'esprit que nous voulions conserver. Ce travail d'urbanisme a été difficile, parfois décourageant, car il a fallu convaincre tous les acteurs privés et publics du projet de se rallier à notre vision. Aujourd'hui, cette première étape est réussie et de beaux projets de construction sont déjà à l'étude.

ET PUIS ENCORE EN 2011...

La première tranche de changement des plaques de rues est achevée. Les Berchériens nous ayant fait part à plusieurs reprises de leur constat concernant les plaques de rues (mauvaise qualité, tailles et couleurs différentes, manque, etc.), nous avons décidé, après inventaire, de remédier à cette anarchie visuelle.

POUR L'ÉGLISE

Réalisation du dossier d'appel d'offres pour la sécurisation électrique et rénovation de la lustrerie ; établissement de la convention avec la Fondation du Patrimoine ; réfection des bancs et mise en peinture par Anne-Françoise Girault ; aménagement d'un accès handicapé.

ASSAINISSEMENT

- Extension du réseau d'eaux usées route de Rouvres
- Lancement de l'appel d'offres pour l'extension du réseau eaux usées (route du Mesnil Simon, rues du Bois Rouland et du Haut Bois Rouland, sente des Gas, route de Normandie).

RÉSEAUX

Pour la troisième fois, présentation du dossier d'enfouissement des lignes EDF et France Télécom rue Neuve, auprès des services compétents pour la prise en charge d'une partie des travaux ; éclairage en concertation avec la commune de Boissets des trottoirs de Berchères rue O'Neil.

VOIRIE

- **RD 933** : l'année 2011 a été marquée par la prise en charge du dossier de la mise en sécurité et de la restructuration de la RD 933 en traversée de Berchères. Les maires des cinq communes concernées et certains de leurs adjoints se sont mobilisés pour faire aboutir ce dossier, en concertation avec le Conseil général, et particulièrement soutenu par Olivier Marleix.
- **Rue Neuve** : afin d'optimiser les subventions nécessaires à la réalisation du projet, nous avons orienté le dossier vers la qualification en voie touristique, sur les recommandations du Pays drouais, organe de la Région, du CAUE, d'Eure-et-Loir Nature.
- **Chemin de l'Orangerie** : étude et consultation pour la remise en état de cette voie.
- **Circulation poids lourds** : nous avons entamé études et négociations avec le Conseil général pour l'interdiction de la traversée de Berchères par ces immenses semi-remorques qui, outre la dangerosité qu'ils représentent pour la sécurité lors de leurs passages et leurs manœuvres, occasionnent bien souvent des dégradations.

ENVIRONNEMENT

- **AVAP** : en complément du PLU, nous allons rapidement faire aboutir notre AVAP, les décrets d'application de la loi votée en janvier 2011 étant enfin parus.
- **Projet de classement de la vallée de la Vesgre** : ont été tenues de nombreuses réunions sous la direction du Préfet avec les maires, la Région et les diverses entités concernées.
- **Finalisation de la carte des chemins de randonnées** : incluant le projet de parc à l'emplacement actuel du stade, soumise par le biais du Sipad à la Région et à la direction du tourisme.

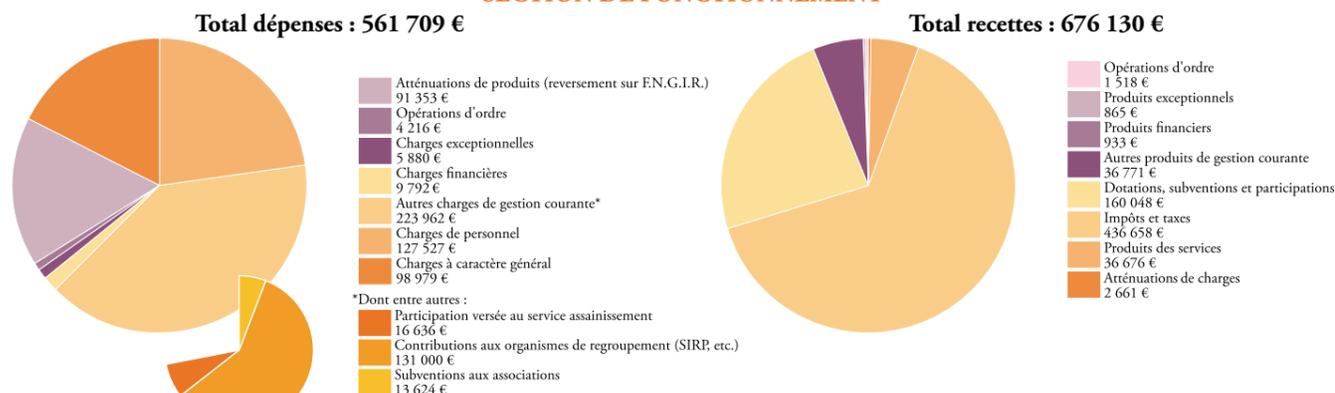


ET POUR 2012 ?

À ce jour, les budgets sont en cours d'élaboration mais les perspectives de subventions sont de plus en plus limitées. Néanmoins, nous espérons que nous pourrions faire aboutir le maximum des projets ci-dessus énoncés, dont les études sont finalisées ou en cours de l'être.

Exécution du budget communal 2011

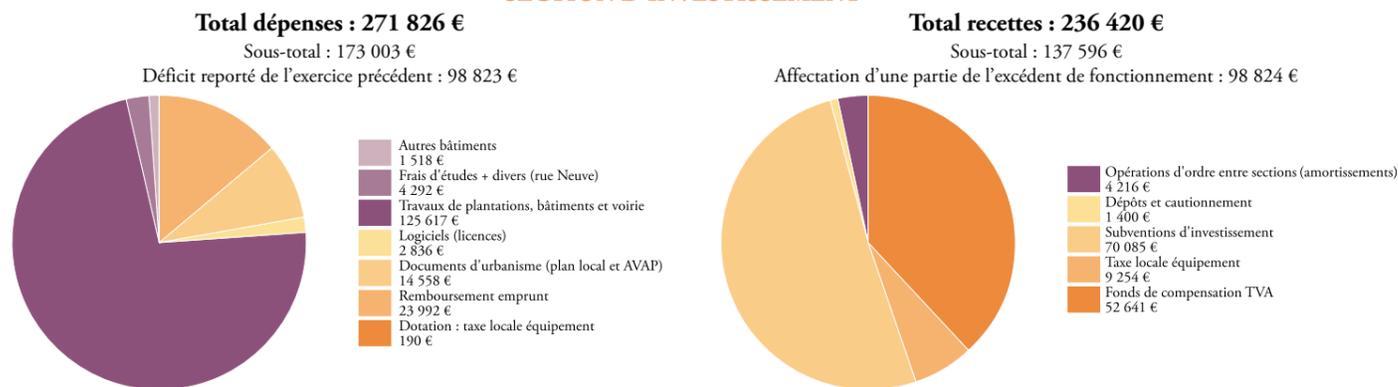
SECTION DE FONCTIONNEMENT



Excédent de l'année 2011 : 114 421 €

En comparaison avec l'année 2010, on note que les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 19 463 € et les recettes de 8 193 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT



Le déficit de 35 406 € sera à nouveau financé en 2012 par l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement. Les principales dépenses d'investissement de l'année 2011 ont été celles relatives à la sécurité de la rue de Rouvres, la restauration des bâtiments communaux et à l'amélioration du cadre de vie des Berchériens.

L'année 2011 a aussi été marquée par un engagement confirmé des élus à rechercher les financements optimaux des projets de travaux de la rue Neuve, de la RD 933 et de l'église, à savoir des subventions de l'État, de la Région, du département, du Sipad, et de la Fondation du Patrimoine. Pour cela, des réunions de travail avec les interlocuteurs des administrations concernées se sont régulièrement tenues.

De plus, en cette période de crise financière, économique et sociale notre commune se doit d'être exemplaire et de préserver une gestion saine et durable des finances, d'autant que les ressources de financement se font plus rares.

Exécution du budget annexe 2011 : service assainissement

SECTION D'EXPLOITATION

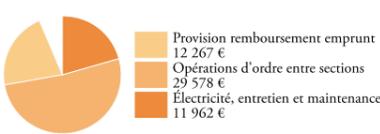
Recettes : 107 325 €

Dont entre autres :



Dépenses : 57 463 €

Dont entre autres :



SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes : 32 137 €

Dépenses : 61 327 €

Dont travaux de raccordement au réseau d'assainissement des eaux usées de l'allée du Mime Marceau, rue de Rouvres et rue du Moulin : 27 720 €

En fin d'exercice, on constate un excédent global de 20 672 €.

Notre église paroissiale dédiée à Saint Rémi, construite au XVIII^e siècle et fortement remaniée au milieu du XIX^e siècle, nécessitait des travaux de restauration : maçonnerie, toiture, électricité, vitraux et peinture.

Pour faciliter et permettre ce projet de restauration, le conseil municipal a souhaité associer les habitants de la commune et tous les passionnés du patrimoine local en organisant, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, une souscription publique pour recueillir les fonds nécessaires.

Au 31 décembre 2011, la souscription publique atteignait le montant de 11 800 €, ce qui permettra les travaux de rénovation d'un montant total de 180 000 €, financés par un programme pluriannuel de 2011 à 2017 sur le budget communal et des subventions.



En 2012, l'électricité sera remise aux normes, la lustrerie restaurée et la sonnerie de l'horloge du clocher électrifiée ; les travaux s'élèveront à 52 000 €.

En septembre, lors des journées du patrimoine, l'église est ouverte, ce qui est l'occasion pour chacun de venir la découvrir ou la re-découvrir.



En 2011, la toiture a été démoissée, traitée et remise en état, les écoulements d'eaux pluviales et les gouttières ont été vérifiés et changés, le parvis et l'allée devant l'église ont été pavés, la porte « de la comtesse » a été restaurée. À l'intérieur, les bancs clos ont été restaurés et repeints, les vêtements liturgiques anciens ont été répertoriés et rangés dans une armoire aménagée à cet effet.



Aujourd'hui, le montant minimum exigé par la Fondation du Patrimoine pour bénéficiaire de subventions est dépassé. Cependant, plus vous serez nombreux à donner, plus vite nous pourrons progresser dans la restauration de l'église. Aussi la souscription reste ouverte à tous les généreux donateurs. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fondation du Patrimoine - église de Berchères-sur-Vesgre » et envoyés à :

**Fondation du Patrimoine
Délégation régionale Centre-Ouest
Équatope, 61 rue du Mûrier
37540 Saint-Cyr-sur-Loire**

Le thème retenu pour l'année 2012 est « les arts sous toutes leurs formes » ; il sera décliné chaque mois par un « sous-thème ».



JANVIER • ÉCRITURE ET CALLIGRAPHIE

FÉVRIER • LITTÉRATURE ET CINÉMA

- **Vendredi 24 à 19h** : « Apéro-littéraire ». Vos coups de cœur et coups de gueule autour d'un verre. Présentation des nouveaux romans acquis par la médiathèque et des livres de notre fonds adaptés au cinéma. Public d'adolescents et d'adultes.

MARS • LA POÉSIE

- **Mercredi 14 à 16h30** : Heure du conte.
- **Samedi 17 de 15h à 17h** : atelier d'oralité présenté par Nathalie Almeida. Venez écouter ou lire à haute voix des poèmes que vous aimez ou que vous avez composés. Public familial.

AVRIL • LA SCULPTURE

- **Mercredi 4 de 10h à 17h** : atelier sculpture avec Alexis Ferrier. Réalisation d'une sculpture. Public d'enfants et d'adolescents.
- **Mercredi 18 à 16h30** : heure du conte sur le thème de Pâques, autour de quelques petits chocolats...

MAI • LE THÉÂTRE

- **Samedi 12 à 20h** : la compagnie Zarbi & Orbi revient pour un nouveau spectacle d'improvisation sur le thème de l'art. Public d'adolescents et d'adultes. Gratuit.
- **Dimanche 13 de 11h30 à 17h30** : Fête de la lecture. Apéritif conté avec Maurice Cayzac, présentation de nouveautés BD ados et adultes par la librairie Fun en Bulle de Dreux, contes pour les petits par Mme Chanfreau.
- **Mercredi 23 à 16h30** : heure du conte sur le thème du théâtre pour les plus jeunes.

JUIN • LA MUSIQUE

- **Samedi 2** : venez résoudre des énigmes en vous aidant des ouvrages présents à la médiathèque, à la façon du jeu « Cluedo », mais à l'échelle des villages de Berchères et de Saint-Ouen. Public familial.
- **Mercredi 13 à 16h30** : heure du conte sur la musique.
- **À partir du 16** : exposition des travaux d'Alexis Ferrier et des enfants de la classe de CM2, ainsi que de la sculpture.

JUILLET

- **Samedi 14** : histoires contées sur la révolution. À 16h pour les enfants, à 17h pour les adultes.

SEPTEMBRE • LA PEINTURE

- **Exposition** de peintres locaux tout le mois.
- **Mercredi 12 à 16h30** : heure du conte sur les peintres et les couleurs. Public familial.



OCTOBRE • LA DANSE

- **Spectacle des Scènes euréliennes**.
- **Mercredi 10 à 16h30** : heure du conte sur la danse. Public familial.

NOVEMBRE • MULTIMÉDIA ET PHOTOGRAPHIE

- **Exposition** de photographies du village et ses habitants.
- **Forum des métiers d'Art**. Les professionnels de l'art se mettent à la disposition du public pour répondre à toutes les questions concernant leur métier. Public adolescent et adulte.
- **Festival du légendaire**. Conte.

DÉCEMBRE • L'ART CULINAIRE

- **Date à venir** : dégustation de vins à servir pour vos repas de fêtes. Public adulte.
- **Mercredi 19 à 16h30** : heure du conte spéciale Noël. Public familial.

CHAQUE TRIMESTRE, RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA MÉDIATHÈQUE



LA MÉDIATHÈQUE DE BERCHÈRES-SUR-VEGRE EST OUVERTE AU PUBLIC :

- Lundi de 17h à 19h
- Mardi de 16h30 à 18h
- Mercredi de 15h à 19h
- Samedi de 10h30 à 12h30

Fermée en août. Entrée par le parking de la salle polyvalente. L'adhésion annuelle est de 10 € par famille habitant dans les communes partenaires et de 15 € par famille pour les autres.

Tél. : 02 37 65 98 92

bibliothequebercheres.vesgre@wanadoo.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale est administré par un conseil composé de 9 membres dont le président est le maire de la commune.

Les actions du CCAS en 2011

ANNIVERSAIRE

Le 12 avril, nous avons fêté la deuxième centenaire du village, Madame Auroy, malheureusement décédée depuis. Elle avait été accueillie par Madame Philippot, son aînée de cinq ans. À cette occasion, un tilleul avait été planté près du lavoir.



NAISSANCES

Pour la naissance des 12 enfants, nés entre mai 2010 et mai 2011, deux arbres fruitiers ont été plantés le long du chemin rural des Grands Clos. Un rosier « Reine Mathilde » a été offert à chacune des mamans.



SEMAINE BLEUE

Le 17 octobre, une vingtaine de personnes âgées de plus de 65 ans se sont rendues à Anet où une séance de cinéma leur a été offerte.

Un repas des aînés a lieu tous les ans ; il réunit les personnes de la commune âgées de plus de 65 ans. Pour la première année, elles ont été rejointes par les anciens combattants. Ainsi, le 19 octobre, trente-cinq personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente autour d'un bon repas dans un esprit d'échanges, de retrouvailles et de convivialité.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Pour nos aînés : le 21 décembre, les membres du CCAS se sont rendus au domicile de chacune des 51 personnes âgées de plus de 75 ans, afin de leur apporter leur colis gourmand. Un contact chaleureux qui permet d'éviter l'isolement de certains de nos aînés.



POUR LES ENFANTS DE 3 À 8 ANS

Un spectacle musical autour de la marionnette, « La mystérieuse reine », joué par la compagnie Ratatouille, s'est déroulé le 2 décembre dans la salle polyvalente. Quarante-vingt-dix enfants de Berchères et de Saint-Ouen Marchefroy étaient invités. À l'issue de la soirée, des friandises ont été distribuées à chacun des quarante enfants présents et une collation offerte aux parents.

POUR LES ENFANTS DE 9 ET 10 ANS

Au cinéma d'Anet, le 11 décembre, la projection du film « Winter le dauphin » a été offerte aux 12 enfants de la commune qui s'étaient inscrits.

AIDE

Les personnes seules de plus de 70 ans ont pu bénéficier, après présentation d'un dossier, d'une aide au chauffage de 100 €.



Enseignement maternel et primaire

Le regroupement pédagogique des Bords de Vesgre accueille les enfants des communes de Berchères-sur-Vesgre, Rouvres et Saint-Ouen Marchefroy. L'inscription à l'école se fait auprès du secrétariat de mairie de la commune de résidence. Le regroupement accueille, au 1^{er} janvier 2012, 200 élèves répartis dans les trois classes maternelles de Rouvres et les cinq classes primaires de Berchères.

ÉCOLE MATERNELLE DE ROUVRES

Directrice : Annie Sassier
Tél. : 02 37 51 26 62
ec-prim-rouvres-28@ac-orleans-tours.fr

ÉCOLE PRIMAIRE DE BERCHÈRES

Directrice : Angélique Millet
Tél. : 02 37 82 02 87
ec-bercheres-sur-vesgre@ac-orleans-tours.fr
Pour toute information complémentaire, le site internet de l'école de Berchères, mis en place à la rentrée 2011, est consultable à l'adresse suivante :
ec-elem-bercheres-sur-vesgre.tice.ac-orleans-tours.fr

HORAIRES

Rouvres : 9h à 12h puis 13h25 à 16h25
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
Berchères : 8h50 à 11h50 puis 13h30 à 16h30
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
Les écoles ouvrent leurs portes 10 minutes avant, le matin et en début d'après-midi.

TRANSPORT SCOLAIRE ET CANTINE

Un circuit de transport scolaire dessert gratuitement les trois communes. L'inscription à ce service ainsi qu'aux restaurants scolaires de Berchères et de Rouvres s'effectue auprès du secrétariat du Sirp, en mairie de Berchères, les lundis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h30, hors vacances scolaires. sirp28260@orange.fr
Tél. : 02 37 65 91 09 - Fax : 02 37 65 91 21

Les tarifs d'accès à la cantine pour l'année 2011 / 2012 :
- 4,80 € le repas en cantine régulière (au moins 1 fois / sem.)
- 5,70 € pour un repas occasionnel

Enseignement secondaire

Les élèves de Berchères-sur-Vesgre ont le choix de poursuivre leur enseignement public dans les collèges de Bû ou d'Anet.

COLLÈGE DE BÛ

situé 15 route de Serville
Tél. : 02 37 65 98 88 - Fax : 02 37 65 98 89
Principal : Jean-Paul Thibaut.
Pas de ramassage scolaire entre Berchères-sur-Vesgre et Bû.

COLLÈGE MOZART D'ANET

situé rue André Boxhorn
Tél. : 02 37 41 49 88 - Fax : 02 37 41 49 52
Principal : Thierry Lépillier.

Il existe un ramassage scolaire entre Berchères-sur-Vesgre et Anet (inscription en mairie fin août : se munir d'une photo d'identité). La commune prend 50 % à sa charge, le solde étant dû par les familles.

La commune de Berchères est affiliée à Dreux pour la fréquentation des lycées (Branly, Violette et Rotrou), en fonction des filières et options retenues. Un service de ramassage scolaire vers Dreux dessert la commune de Berchères-sur-Vesgre et son hameau de La Ville l'Évêque (inscription directement auprès de Transbeauce – 50 % du coût est pris en charge par la commune).



Périscolarité

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Maryline Rousseau
5 chemin de la Forêt - Tél. : 02 37 82 00 17
Marie-Pierre Fesard
8 rue du Bois Rouland - Tél. : 02 37 65 90 58
Chantal Gallard
5 rue des Garennes - Tél. : 02 37 65 99 35
Clotilde Hanquier
2 rue O'Neil - Tél. : 02 37 82 00 87
Muriel Monlouis
5 impasse des Charmes - Tél. : 02 37 51 07 81
Fatiha Mouch
5 rue du Clos Séclin - Tél. : 06 17 79 00 87
Nelly Pierre
10 rue du Clos Séclin - Tél. : 02 37 65 90 53
Madeleine Vassaux
8 rue O'Neil - Tél. : 02 37 65 95 70

Plusieurs assistantes maternelles sont réunies au sein de l'association Pitchoun'n'co (cf. page 7).

Il existe un relais assistantes maternelles (RAM) géré par la communauté de communes Les Villages du Drouais. Laëtitia Tripet, la responsable, tient une permanence téléphonique et accueille sur rendez-vous le lundi de 9h à 12h30, le mardi de 13h à 19h et le jeudi de 13h30 à 17h au 50 avenue Charles-de-Gaulle à Chérisy.
Tél. : 02 37 43 45 83 - ram@lesvillagesdudrouais.com

Quotient familial	Coefficient	Accueil périscolaire 1 entrée MATIN OU SOIR	Accueil périscolaire 1 entrée JOURNÉE	Mercredis et vacances 1 entrée JOURNÉE
- de 463	A	0.98 €	1.40 €	5.20 €
463-649	B	1.09 €	1.55 €	6.42 €
650-824	C	1.21 €	1.71 €	7.71 €
825-974	D	1.39 €	1.97 €	9.19 €
975-1149	E	1.71 €	2.45 €	11.04 €
1150-1399	F	2.10 €	3.00 €	13.17 €
1400-1700	G	2.85 €	4.07 €	15.61 €
+ de 1700	H	3.27 €	4.66 €	16.55 €
Extérieurs	I	4.86 €	6.94 €	26.96 €



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est une compétence de la Communauté de Communes Les Villages du Drouais.
50 avenue Charles-de-Gaulle - 28500 Chérisy
Tél. : 02 37 43 45 83

Les centres de loisirs de Berchères-sur-Vesgre et de Rouvres sont ouverts en périscolaire tous les jours de classe, le matin de 7h à 8h40 ou 8h50 et le soir de 16h25 ou 16h30 à 19h. Directeur et régisseur : Davy Ramirez - Tél. : 06 34 47 36 74
Les inscriptions à l'année ou ponctuelles s'effectuent directement auprès du directeur.
clshbercheres@gmail.com

Les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis à Bû, Broué, Chérisy et Mézières, de 7h à 19h. Les tarifs proposés sont fonction du quotient familial.

Voir tarifs valables depuis le 5 septembre 2011 dans le tableau ci-dessous.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DES BORDS DE VESGRE (SIRP)

Créé en 1987 par les communes de Berchères-sur-Vesgre et Rouvres, puis rejoint en 2010 par Saint-Ouen Marchefroy, le SIRP a pour objet la constitution d'une unité pédagogique entre ses communes.

SES COMPÉTENCES SONT :

- le ramassage scolaire, les déplacements scolaires et périscolaires
- la restauration scolaire
- la gestion des fournitures scolaires et du matériel d'enseignement
- la construction et la gestion des bâtiments scolaires à usage de classes, des bâtiments périscolaires et des bâtiments administratifs nécessaires à l'activité du syndicat.

COORDONNÉES :

Place de l'Église
Tél. : 02 37 65 91 09 - Fax : 02 37 65 91 21
sirp28260@orange.fr

L'afflux constant de nouveaux habitants conduit les élus, depuis une dizaine d'années, à une réflexion plus approfondie sur l'offre de services attendus. C'est ainsi qu'en septembre 2000, un premier restaurant scolaire ouvre ses portes à Berchères, accueillant également une garderie périscolaire. Une salle de classe est ajoutée dans le prolongement du bâtiment existant.

En 2007, une extension vient compléter l'école de Berchères, avec la création de deux salles de classe supplémentaires, deux halls avec vestiaires, un bloc de sanitaires, un bureau pour la direction de l'école, une seconde cour et un préau côté Vesgre.



L'intégration logique de Saint-Ouen-Marchefroy en septembre 2010 ayant accru le nombre d'élèves de 175 à plus de 210, un nouveau projet d'agrandissement s'avère nécessaire, à Rouvres, cette fois. Afin d'améliorer les conditions de vie des plus petits, un service de restauration sur place, permettant de supprimer les transports scolaires du midi, est mis en place dès 2010.

Achevée en septembre 2011, la dernière tranche de travaux comprend deux classes supplémentaires et un restaurant scolaire, la transformation d'une salle de classe et d'un bloc sanitaires en salle de motricité / dortoir / salle de spectacle, le réaménagement d'une salle de classe pour la rendre conforme aux normes d'accessibilité et un bureau de direction. Le nouvel ensemble permet de réunir, sur un seul et même site, tous les enfants de maternelle.

Aujourd'hui, le syndicat transporte quotidiennement plus de 90 enfants et sert près de 170 repas. Il emploie 11 personnes et est géré par un bureau composé de 3 élus de chaque commune adhérente. Depuis 2008, Jean-François Cler, 2^e adjoint à Rouvres, en assure la présidence et Pascal Philpott la vice-présidence. Le siège du Sirp est domicilié en mairie de Berchères.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES VILLAGES DU DROUAIS

Le bilan d'activités de l'année 2011 est consultable et téléchargeable sur le site de la commune et disponible en mairie aux heures d'ouverture de celle-ci.

VOTRE CARNET DE RENDEZ-VOUS

Tout au long de l'année, la commission manifestations, mais aussi les associations locales, vous proposent de grands moments de convivialité.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le 15 janvier, jour de la Saint-Rémi, les Berchériennes et les Berchériens adultes sont conviés aux vœux de la municipalité autour d'un apéritif dinatoire au Château de Herces.

MILLE LECTURES D'HIVER

Cette année encore, la médiathèque a accueilli le 21 janvier une actrice, Régine Paquet, qui a lu des morceaux choisis de « Dans les veines ce fleuve d'argent » de Dario Franceschini, dans le cadre de l'opération Lire au Centre. Petite innovation : cette lecture, gratuite et ouverte à tous, s'est tenue chez un particulier et a été suivie d'un dîner.

8 MAI ET 11 NOVEMBRE

L'association des Anciens combattants commémore ces deux événements au monument aux morts.



PROMENONS-NOUS DANS LES CHEMINS

En partenariat avec l'amicale de Saint-Ouen Marchefroy, notre randonnée annuelle prendra cette année un nouveau visage. Afin de la rendre plus ludique, nous vous proposons d'y associer une mini enquête policière, dans laquelle les suspects seront des personnages réels. Adeptes du Cluedo, formez vos équipes et rendez-vous le samedi 2 juin à 14h30 à la médiathèque de Berchères.

Gratuit, sur réservation au 02 37 65 98 92.



BERCHÈRES S'IMPROVISE (12 MAI)

Pour la 3^e année consécutive, la médiathèque de Berchères accueillera la troupe d'improvisation Zarbi et Orbi, pour une nouvelle enquête rocambolesque. Bonne humeur garantie. Spectacle offert.

FÊTE DE LA SAINT-JEAN (FIN JUIN)

Village en fête et l'amicale de Saint-Ouen Marchefroy proposeront une soirée autour du feu avec restauration sur place.

FÊTE NATIONALE

Animations pour petits et grands l'après-midi, apéritif offert aux habitants par les conseillers municipaux, repas sous les arbres, feu d'artifice... Tout un programme de réjouissances que la municipalité et Village en fête vous proposent.



SCÈNES EURÉLIENNES (AUTOMNE)

La médiathèque accueille un spectacle des Scènes euréliennes, subventionné par le Conseil général, dans la salle polyvalente. Gratuit.

CONCOURS PHOTO (NOVEMBRE)

Ouvert à tous, un concours photo est proposé chaque année. Pour 2012, le thème retenu est portera sur l'habitat et le patrimoine de Berchères.

MARCHÉ DE NOËL (2^E WEEK-END DE DÉCEMBRE)

Grâce au soutien technique de la municipalité d'Ivry-sur-Seine, Berchères tiendra cette année encore son grand marché de Noël dans la salle polyvalente et sous un chapiteau de 800 m² chauffé. Plus de soixante exposants proposeront des créations originales et vous feront déguster leurs spécialités. Restauration sur place. Entrée gratuite.



J'AI FAIT UN RÊVE...



Une nuit, j'ai rêvé que...

*Les conducteurs ne confondaient plus les paisibles
rues de Berchères avec un circuit de grand prix*

Les motos, quads et pétrolettes étaient équipés de silencieux

Les tontes et les tailles n'étaient plus déversées sur les toits de la Vesgre

*L'entretien des rues et trottoirs par tout un chacun était calqué
sur le respect des sépultures du cimetière*

*Les artistes tagueurs exerçaient leur talent sur des supports
qui s'exposeraient dans les musées*

*Le chant des oiseaux était audible le dimanche après-midi,
et non les moteurs des bricoleurs et autres jardiniers*

Et puis, je me suis réveillé(e) !

En 2012, faisons que ce rêve devienne réalité...

